



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

N° 2021-06-29/57
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

...

SEANCE
DU 29 JUIN 2021

...

L'An deux mille vingt et un, le 29 juin, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 23 juin 2021, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18h05, sous la présidence de MONSIEUR GUY LEFRAND, Président.

M. Raphaël NORBLIN, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

PRÉSENTS :

Mme AUGER Stéphanie, Mme BEAUVILLARD Karène, M BOREGGIO Sylvain, Mme COULONG Rosine, M DERRAR Mohamed, M DOSSANG Guy, M DOUARD Daniel, M ETTAZAOUI Driss, Mme HANNOTEUX Maryvonne, M LEFRAND Guy, Mme LESEIGNEUR Diane, Mme LUVINI Francoise, M MABIRE Arnaud, M PAVON Jean-Pierre, M PRIEZ Rémi, M ROUSSEL Emmanuel, M ROYOUX Claude, M ERRAMMACH Youssef, M RIGAL-ROY Olivier, M RONNE Christian, M CRETOT Didier, M COMONT Alain, Mme BERTIN Sophie, M ALBENQUE Roger, M ALLAIN Philippe, M ALORY Christophe, M ASMONTI Gérard, Mme BANDELIER Lysiane, Mme BARILLER France, M BARRAL Fernand, M BERNARD Franck, M BIET Francis, Mme BLANCHARD Colette, Mme BONNARD Carine, M BOSSUYT Fabrice, Mme BROCHAND-DULAC Gabrielle, M CAILLEUX Jean-Michel, Mme CANEL Françoise, M CARRETTE Christophe, M CHAUVIN Michel, M CHOKOMERT Patrice, M CLOMENIL Joël, Mme COLLIN Isabelle, M CONFAIS Max, M CORNE Laurent, M CUFFAUX-CLAMAMUS Geoffrey, M DI GIOVANNI Alain, M GAUTIER Francis, M GILLES Hervé, Mme GUESNET Séverine, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, M HAMEL Raynald, Mme HANNE Nadine, M HEBERT Dominique, M HEROUARD Jean-Paul, M HUBERT Xavier, M JARRY Jacky, Mme LAGOUGE Nathalie, Mme LEMARIÉ Anne-Marie, Mme LEMOINE Aurélie, Mme LEROUX Stéphanie, M LESELLIER Guy, M LEVERT Cedric, M MAILLARD Jean-Marie, M MOMPER Jean-Luc, M MORILLON Marc, Mme NEANT Jocelyne, M NOGARÈDE Alain, M NORBLIN Raphael, M PATTYN Patrick, M PERRIN Marc, Mme PHILIPPE Martine, M PICHOS Jean-Pierre, Mme PLAISANCE Marianne, Mme RAMETTE Brigitte, Mme RIVIERE Eveline, M SAULNIER Robin, Mme SAUVE Dominique, M SCHALLER Didier, M SENKEWITCH Georges, M SIMON Stéphane, M TANGUY Martial, M VOLTOLINI Damien, M ZAYANI Abdé,

ONT DONNÉ POUVOIR : Monsieur Nicolas GAVARD-GONGALLUD a donné pouvoir à Madame France BARILLER, Monsieur Bruno GROIZELEAU a donné pouvoir à Madame Florence HAGUET VOLCKAERT, Madame Ketty REVEL a donné pouvoir à Monsieur Sylvain BOREGGIO, Monsieur Timour VEYRI a donné pouvoir à Madame Maryvonne HANNOTEUX, Monsieur Pascal JUPILLE a donné pouvoir à Monsieur Patrice CHOKOMERT, Madame Isabelle JAUPITRE a donné pouvoir à Monsieur Gérard ASMONTI, Monsieur Emeric JEANNE a donné pouvoir à Monsieur Didier CRETOT, Monsieur Jean-Christophe BOULANGER a donné pouvoir à Madame Nathalie LAGOUGE, Madame Marie-Louise DOSSOU-YOVO a donné pouvoir à Madame Aurélie LEMOINE, Monsieur Didier DESSAINT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel CAILLEUX, Monsieur Cédric ROUSSEL a donné pouvoir à Monsieur Xavier HUBERT, Madame Servane BAYRAM a donné pouvoir à Madame Francoise LUVINI, Monsieur

Jean-Marie MARTIN a donné pouvoir à Madame Maryvonne HANNOTEAU, Madame Francine MARAGLIANO a donné pouvoir à Monsieur Mohamed DERRAR, Monsieur Michel DULONDEL a donné pouvoir à Monsieur Alain DI GIOVANNI, Madame Laure SALVAT a donné pouvoir à Madame Nathalie LAGOUGE, Monsieur Noel GRIPPON a donné pouvoir à Monsieur Laurent CORNE, Monsieur Erkan ADIGUZEL a donné pouvoir à Monsieur Alain NOGARÈDE, Madame Christiane MURCIA a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Madame Emmanuelle TREMEL a donné pouvoir à Madame Jocelyne NEANT, Monsieur Geoffrey CARIOT a donné pouvoir à Monsieur Emmanuel ROUSSEL, Madame Sophie BOCAGE a donné pouvoir à Monsieur Olivier RIGAL-ROY, Monsieur Patrick PIERES a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre PAVON, Monsieur Jean-Luc BOUILLIE a donné pouvoir à Madame Marianne PLAISANCE, Madame Patricia LEON a donné pouvoir à Madame Lysiane BANDELIER, Monsieur Guillaume ROUGER a donné pouvoir à Madame Isabelle COLLIN,

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Madame DURANTON Nicole, Monsieur BRULARD Thierry, Madame CASTELNAU Caroline, Monsieur CHAPLAIS Robert, Monsieur CONFAIS Stephane, Monsieur CRISTOBAL Florent, Monsieur DE LANGHE Christian, Monsieur GUILLEN Philippe, Madame LE GOFF Hélène, Monsieur LEFRANÇOIS Thierry, Madame LEMONNE Christine, Monsieur MAMMERI Rachid, Monsieur MARQUAIS Raynald, Madame SAVEL Frédérique,

• • •

Accusé de réception
027-200071454-20210629-17780-DE-1-1.
Date de télétransmission : 01/07/21.
Date de réception préfecture : 01/07/21.
Date d'affichage :
01/07/21.



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

FINANCES

Budget Supplémentaire 2021

Pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année, le budget primitif doit pouvoir être corrigé, tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget.

A cet effet, le Budget Supplémentaire permet d'intégrer les résultats 2020 constatés au compte administratif, et peut également contenir de nouvelles ouvertures de crédits de dépenses et prévisions de recettes. C'est en ce sens une décision modificative de reports et d'ajustements.

Ce budget supplémentaire 2021 se présente de la façon suivante :

Budget Principal

SYNTHESE Budget supplémentaire	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2020 reporté		3 592 846,94 €		8 666 405,80 €
Restes à réaliser 2020	13 377 771,30 €	11 665 027,07 €		
Propositions nouvelles 2021	12 818 930,99 €	10 938 828,28 €	8 893 933,80 €	227 528,00 €
TOTAL DU BUDGET	26 196 702,29 €	26 196 702,29 €	8 893 933,80 €	8 893 933,80 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

1.1 EXCEDENT REEL 2020

Un excédent réel de fonctionnement de 8 666 405,80 € a été constaté, comme le montre le tableau ci-dessous :

Résultat de fonctionnement	8 666 405,80 €
Résultat d'investissement	3 592 846,94 €
Solde des restes à réaliser	- 1 712 744,23 €
Résultat d'investissement + solde des restes à réaliser	1 880 102,71 €
Affectation au 1068	- €
Affectation au 002	8 666 405,80 €
Résultat d'investissement (001)	3 592 846,94 €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Les restes à réaliser de la section d'investissement approuvés au compte administratif 2020 sont composés des programmes communautaires en cours de réalisation dont la durée d'exécution s'étale sur au moins deux exercices.

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes se décomposent comme suit :

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	13 377 771,30 €	11 665 027,07 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		2 032 450,03 €
1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		7 000 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 168 572,77 €	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	3 266 361,44 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 534 323,03 €	2 402 185,20 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	364 727,39 €	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 472,67 €	
024	CESSIONS		155 000,00 €
4581	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - DEPENSES A SUBDIVISER PAR MANDAT)	42 314,00 €	
4582	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - RECETTES A SUBDIVISER PAR MANDAT)		75 391,84 €

2. OPERATIONS NOUVELLES 2021

2.1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles (réelles + ordre)	8 893 933,80 €	227 528,00 €
Résultat reporté (002)		8 666 405,80 €
TOTAL	8 893 933,80 €	8 893 933,80 €

a – Recettes de fonctionnement

	2021
Recettes réelles inscrites avant BS	87 870 845,00 €
Recettes réelles nouvelles	227 528,00 €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors résultat reporté)	88 098 373,00 €

Les réajustements de recettes tiennent aux notifications reçues ou aux droits constatés.

Au cas particulier, il s'agit notamment des chapitres suivants :

Chapitre 70 « Produits des services » : + 30 000 €

Il s'agit de nouvelles recettes pour le nettoyage du site de la CCI (10 000€) et du reversement du montant du salaire correspondant à la mise à disposition d'un agent EPN au comptoir des loisirs (25 000€), ainsi qu'un reclassement de recettes pour -5 000€ au chapitre 75.

Chapitre 73 « impôts et taxes » - 1 337 446 €

Concernant cette baisse, il s'agit essentiellement d'un reclassement.

Les bases prévisionnelles sont en diminution en raison de la réforme des impôts de production mis en œuvre par la loi de finances pour 2021. Depuis 20 ans, la valeur des locaux industriels augmentait plus fortement que la valeur des autres locaux, aussi le gouvernement a décidé de modifier la méthode d'évaluation des locaux industriels. Ce changement de méthode d'évaluation conduit pour 2021 à une baisse de 50% de la valeur locative foncière de ces locaux. Cette baisse est compensée par l'Etat par le versement d'une allocation compensatrice pour un montant de 1 679 k€.

Lors des inscriptions budgétaires du budget primitif 2021, cette ventilation entre recette de taxe foncière (chap. 73) et allocation compensatrice (chap. 74) n'était pas connue. Il s'agit donc de régulariser au vu des éléments reçus depuis et permettant cette ventilation.

Par ailleurs, suite à la réforme de la taxe d'habitation, EPN va percevoir une fraction de TVA pour un montant de 11 568 k €.

A ce reclassement, s'ajoutent des ajustements des autres recettes fiscales conformément aux montants notifiés par l'Etat :

- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : +238 k€
- Taxe sur les surfaces commerciales : -107 k€
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : -46 k€

Enfin, EPN va maintenant percevoir directement la taxe de séjour puis la reverser au comptoir des loisirs pour un montant de 105 000 €.

Chapitre 74 « Dotations, subventions d'exploitation » : + 890 796 €

Cette hausse est la résultante de plusieurs éléments :

- Le reclassement entre recettes fiscales et allocations compensatrices précédemment exposé,
- La Dotation Globale de Fonctionnement inférieure de 65 k€ par rapport aux prévisions : dotation d'intercommunalité - 18 k€, dotation de compensation + 3 k€, Dotation de compensation de la réforme de la TP - 50 k€.
- Les allocations compensatrices de taxes foncières : + 151 k€
- La suppression des allocations de compensation de la taxe d'habitation en lien avec la réforme : -776 k€
- La baisse des recettes de la CAF en lien avec le dernier confinement avec la fermeture des structures de petite enfance : -187 k€ compensées par une subvention exceptionnelle sur les places non occupées.

Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » : + 5 000 €

Cette recette correspond à un redressement de compte concernant un loyer Cicerone.

Chapitre 76 « Produits financiers » : + 450 602 €

Il s'agit du montant des dividendes 2019 de TransUrbain.

Chapitre 77 « Produits exceptionnels » : + 188 576 €

Cette hausse correspond à un ajustement des recettes versées par la CAF de l'Eure sur les places non occupées en crèche en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

A l'ensemble de ces propositions nouvelles s'ajoute la reprise de l'excédent antérieur de fonctionnement pour 8 666 405,80 €.

b – Dépenses de fonctionnement

	2021
Dépenses réelles inscrites avant BS	80 259 541,00 €
Dépenses réelles nouvelles	1 323 986,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	81 583 527,00 €
Evolution	1,65%

Les ajustements concernent pour l'essentiel :

Chapitre 011 « Charges à caractère général » : + 604 907 €

Cette augmentation résulte de plusieurs éléments et notamment des inscriptions suivantes :

- +80 000 € de prestations de sécurité et surveillance de l'aire d'accueil de Guichainville et de la déchetterie en attente de travaux pour remise en sécurité.
- +19 068 € de prestations d'accompagnement au basculement vers le référentiel M57
- +62 986 € prestations informatiques liées aux conseils communautaires qui ont lieu au Cadran
- +29 000 € de frais de gestion de copropriété Lafayette avant rachat EPFN
- +50 000 € pour une étude de préfiguration pour la digue de Croth
- +20 000 € pour l'entretien des espaces verts pour permettre d'assurer la gestion des zones d'activités ainsi que des plantations aux abords de la voie verte vers Garenne sur Eure
- +35 000 € pour l'entretien du matériel de transport et fourniture de pièces notamment poids lourds, de polybennes et BOM
- +15 500 € pour formation des agents
- +24 000 € d'honoraires pour le Projet National « Quartier fertiles de l'ANRU »
- +105 000 € de reversement de la taxe de séjour qui est dorénavant perçue par EPN et ensuite reversée au comptoir des loisirs par l'intermédiaire d'une régie (pas d'incidence sur l'équilibre du budget)
- +7 390 € de charges locatives pour la copropriété du Grand Cerf, et régularisation de charges
- +20 000 € de maintenance d'évacuation du Lixiviat
- +10 000 € pour l'entretien des points de collecte

Chapitre 014 « Atténuations de produits » : 238 462 €

Cette augmentation s'explique par des ajustements sur :

- Reversement sur contributions directes : +98 414 €,
- Mise en adéquation des crédits des attributions de compensation (AC) aux décisions de la CLECT du 13 avril 2021 qui porte le montant des AC versées à 20 912 864 € et un rattrapage du solde 2020 pour la ville d'Evreux.

Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » : + 233 990 €

Cette augmentation est la résultante de plusieurs éléments :

- Une hausse de la participation au SETOM qui a augmenté ses tarifs : +700 000 €
- Annulation de la subvention d'équilibre pour le budget annexe mobilité : -666 203 €
- Subvention d'équilibre supplémentaire pour le budget annexe Pépinière : +5 000 €
- Subvention pour commerce de proximité (CFE+TEOM) : +50 000 €
- Subventions diverses (EVB, Rallye ASACA, comptoir des loisirs...) : +45 000 €
- Reclassement de la subvention CURSUS inscrite en investissement au BP : +49 000 €
- Ajustement des cotisations versées aux syndicats de gestion des eaux SMABI, SIRE2 ...) : +50 k€.

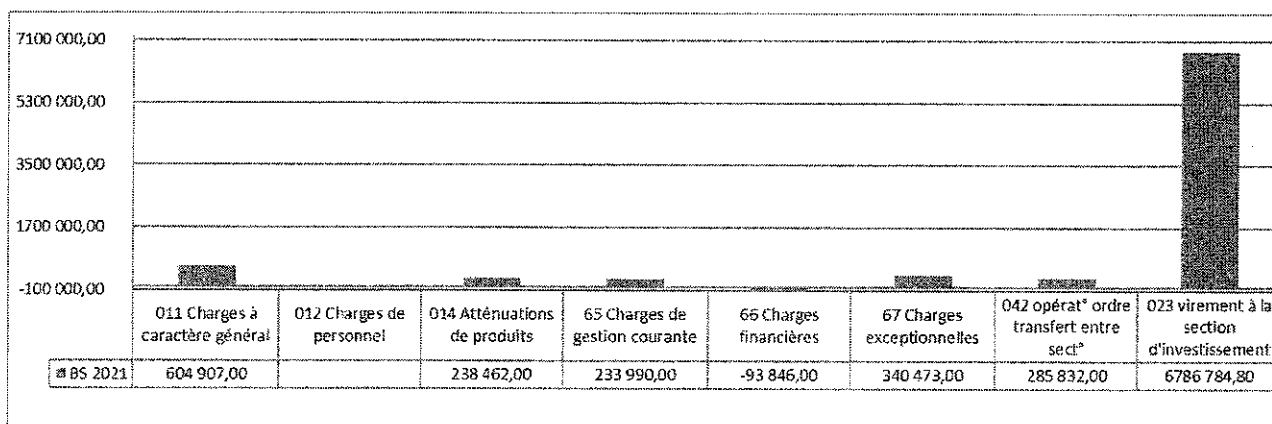
Chapitre 66 « Charges financières » : - 93 846 €

Cette baisse correspond à des régularisations d'écritures d'intérêts annuels sur des SWAP d'emprunt qui doivent être inscrits en dépenses et en recettes. Précédemment, le seul reste à charge pour EPN était prévu au budget.

Chapitre 67 « Autres charges exceptionnelles » : + 340 473 €

Cette dépense correspond à la participation au versement de 50% de 475 785€ pour le SETOM sur 2021.

En conséquence, les dépenses de fonctionnement complémentaires inscrites à ce BS se présentent de la façon suivante :



Les dotations aux amortissements (DF chapitre 042 et RI chapitre 040) augmentent de 142 832 €. Dans le cadre d'une renégociation d'un emprunt, il convient d'inscrire au BS des écritures d'ordre en (DF chapitre 042 et en RI chapitre 040) pour le montant de l'indemnité de sortie soit 143 000€.

A l'ensemble de ces propositions nouvelles s'ajoute un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour 7 284 115,80 €; soit un virement total (Budget Primitif + Budget Supplémentaire) de 9 044 919,80 €. Ainsi la section de fonctionnement (BP + BS) s'équilibre à 97 674 778,80 € en dépenses et en recettes.

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce BS sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	13 377 771,30 €	11 665 027,07
Résultats antérieurs reportés		3 592 846,94 €
Opérations nouvelles	12 818 930,99 €	10 938 828,28 €
TOTAL	26 196 702,29 €	26 196 702,29 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	BP 2021	BS 2021
Recettes d'équipement	26 369 401,00 €	521 765,48 €
Recettes financières	3 121 000,00 €	- €
Opérations pour compte de tiers	115 000,00 €	- €
Recettes d'ordre	8 721 304,00 €	10 417 062,80 €
Total recettes d'investissement hors reste à réaliser	38 326 705,00 €	10 938 828,28 €

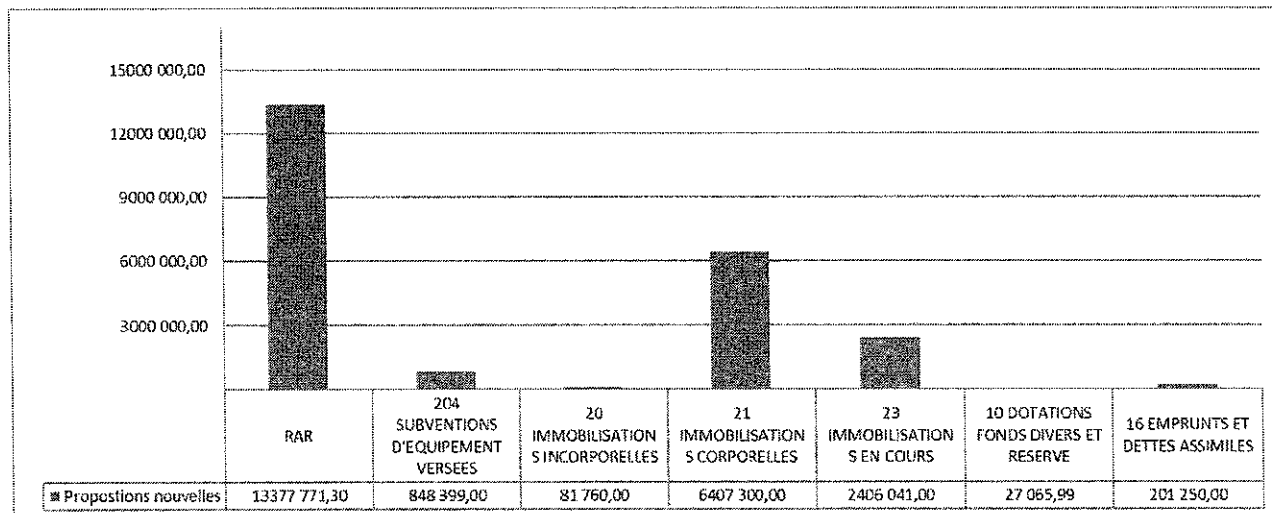
Les ajustements se traduisent de la manière suivante :

- Augmentation de l'emprunt d'équilibre de 1 496 524,48 €
- Reprise du résultat d'investissement 2020 pour 3 592 846,94 €
- Ajustement du montant de subvention d'investissement : -983 759 € ceci est lié au centre dentaire en raison d'un encaissement en fin d'année 2020
- Régularisation d'imputation comptable de 2 847 115 € (inscription en dépense et en recette au chapitre 041-opérations patrimoniales)

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	2021
Dépenses Réelles inscrites avant BS	37 216 705,00 €
Dépenses nouvelles (Réelles)	9 971 815,99 €
TOTAL DEPENSES REELLES HORS RAR	47 188 520,99 €

Les ajustements se traduisent de la manière suivante en euros :



Chapitre 10 « apport, dotations et réserves » : + 27 065,99 €

Cette dépense permet l'apurement du compte 1069 afin de pouvoir basculer vers le référentiel M57 au 01/01/2022.

Chapitre 16 « Emprunts dettes assimilées » : + 201 250 €

L'allongement de la dette auprès de la Société générale a permis de réduire le remboursement du capital de 640 k€ sur 2021 répartis sur différents budgets d'EPN. La renégociation a eu un impact de -300 000 € sur le budget principal et de -340 000 € sur les budgets annexes au titre du remboursement en capital. Cependant, il convient d'ajuster les crédits au budget principal en conséquence.

Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » : +81 760 €

Les frais d'études correspondent aux ajustements suivants :

- 64 000 € d'études pour l'aménagement du cœur d'agglomération,
- 20 000 € pour l'étude sur ZAE Netreville, prestation géomètre,

Les frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme pour 64 000€ afin de notifier le marché concernant le règlement de publicité intercommunal.

Chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » : + 848 399 €

Ce sont des crédits supplémentaires pour financer des opérations de fin 2020 via l'enveloppe des fonds de concours.

Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » : + 6 407 300 €

Cette hausse est due aux éléments suivants :

- Acquisition de divers sites (Orange, carrefour Cambolle et le Franklin) : 2 330 000 €
- Réalisation de fouilles archéologiques sur le site cambolle sud : 340 000 €
- Installation de puit de carbone artificiel sur le boulevard de normandie : 130 000 €
- Acquisition de matériel de transports : BOM renforcée pour 329 243 €,
- Ajustement du montant des travaux sur le réseau de voirie : 1 403 685 €

- Aménagement de la voirie dans le cadre de l'opération de requalification du secteur peupliers suffren : 250 000 €,
- Aménagement de déchetteries la chapelle de bois des faulx/ Saint Laurent : 812 768 €,
- Acquisitions de bennes à déchets : 378 484 €

Chapitre 23 « Travaux en cours » : + 2 406 041 €

Cette hausse est due au cumul de plusieurs éléments :

- Ajustement du montant des travaux sur le réseau de voirie : 1 822 431 €
- Appels de fonds du second semestre à verser à la SPL dans le cadre des opérations IFSI et CRD : 512 965 €
- Transfert de ligne du chapitre 20 pour 70 645€, correspondant à la réparation du mur Gallo-Romain

Afin d'être plus en adéquation avec les règles comptables, les travaux de voiries ont été inscrits en chapitre 23 au BP 2021 alors qu'ils étaient auparavant inscrits en chapitre 21, il y a donc des engagements à basculer en chapitre 21 au fur et à mesure de l'avancement des opérations pour 522 110 €.

3. OPERATIONS NOUVELLES : GESTION DE LA DETTE

Les mouvements budgétaires du BS 2021 se traduisent par une augmentation de l'inscription en recettes au compte 1641 de 1 496 524,48 € soit un emprunt d'équilibre total de 19 832 798,48 €.

Budget Eau

Ce budget supplémentaire 2021 intègre les restes à réaliser et se présente de la façon suivante :

SYNTHESE Budget supplémentaire	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2020 reporté	53 696,54 €			713 478,01 €
Restes à réaliser 2020	1 328 142,53 €	451 245,70 €		
Propositions nouvelles 2021	- 39 095,00 €	891 498,37 €	1 195 442,01 €	481 964,00 €
TOTAL DU BUDGET	1 342 744,07 €	1 342 744,07 €	1 195 442,01 €	1 195 442,01 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

1.1 EXCEDENT REEL 2020

Les comptes administratifs 2020 de l'eau font apparaître un excédent réel d'exploitation cumulé après affectation d'un montant de 1 644 071,38 €, et un déficit réel d'investissement cumulé après affectation de 53 696,54 € comme le montre le tableau ci-dessous :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2019 reporté	1 638 630,05 €			1 665 963,21 €
Réalisation 2020		1 584 933,51 €	21 891,83 €	
Résultat 2020	53 696,54 €			1 644 071,38 €
RESTES A REALISER 2020	1 328 142,53 €	451 245,70 €		
TOTAL	930 593,37 €			1 644 071,38 €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Les restes à réaliser de la section d'investissement approuvés au compte administratif 2020 sont composés des programmes communautaires en cours de réalisation dont la durée d'exécution s'étale sur au moins deux exercices.

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes se décomposent comme suit :

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	1 328 142,53 €	451 245,70 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		451 245,70 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	361 687,28 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	966 455,25 €	

2. OPERATIONS NOUVELLES 2021

2.1. SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles	1 195 442,01 €	481 964,00 €
Résultat reporté (002)		713 478,01 €
TOTAL	1 195 442,01 €	1 195 442,01 €

a – Recettes d'exploitation

	2021
Recettes réelles inscrites avant BS	12 897 510,00 €
Recettes nouvelles	206 464,00 €
TOTAL RECETTE REELLES D'EXPLOITATION	13 103 974,00 €

Les réajustements de recettes tiennent aux notifications reçues ou aux droits constatés.

Au cas particulier, il s'agit notamment des chapitres suivants :

Chapitre 70 « Ventes de services » : +206 464 €

Cette augmentation correspond à :

- une réémission de titre mais sans incidence sur l'équilibre du BS (dépenses en titre annulé sur année antérieure)
- un réajustement à la hausse du montant du marché avec Eau de Normandie (externalisation de la facturation eau) qui a pour incidence une hausse du montant refacturé au budget assainissement.

A l'ensemble de ces propositions nouvelles s'ajoute la reprise de l'excédent antérieur de fonctionnement pour 713 478,01 €.

b – Dépenses d'exploitation

	2021
Dépenses réelles inscrites avant BS	9 765 453,00 €
Dépenses réelles nouvelles	509 464,00 €
TOTAL	10 274 917,00 €
Evolution	5,22%

Les ajustements concernent pour l'essentiel :

Chapitre 011 « Charges à caractère général » : + 231 000 €

Cette augmentation résulte de plusieurs éléments :

- 116 000 € liés à une étude du mode de gestion ainsi qu'une étude financière,
- 70 000 € de prestation de service sous estimée lors du budget primitif car l'avenant était en cours de renégociation,
- 48 000 € correspondant au montant de l'avenant EDN en cours de renégociation,

Chapitre 66 « Charges financières » : - 67 000 €

Cette baisse correspond au montant de charge d'intérêt à diminuer du fait de la renégociation d'emprunt menée avec la société générale.

Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » : + 345 464 €

Il s'agit d'une annulation de titre sans incidence sur l'équilibre (dépense et recette du même montant inscrite) pour 190 464 € ainsi qu'une provision d'annulation de titre pour 155 000 €.

A l'ensemble de ces propositions nouvelles s'ajoute un virement supplémentaire de la section d'exploitation vers la section d'investissement pour 685 978,01 € soit un virement total (BP + BS) de 958 035,01 €. Ainsi, la section d'exploitation s'équilibre à 14 432 952,01 € en dépenses et en recettes.

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce BS sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	1 328 142,53 €	451 245,70 €
Résultats antérieurs reportés	53 696,54 €	
Opérations nouvelles	- 39 095,00 €	891 498,37 €
TOTAL	1 342 744,07 €	1 342 744,07 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	BP 2021	BS 2021
Recettes d'équipement	4 889 923,00 €	- 725 073,01 €
Recettes financières	- €	930 593,37 €
Opérations pour compte de tiers	231 000,00 €	- €
Recettes d'ordre	3 472 057,00 €	685 978,01 €
Total recettes d'investissement (hors reste à réaliser et résultat reporté)	8 592 980,00 €	891 498,37 €

Les ajustements correspondent à :

- L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2020 en réserves afin de financer le déficit d'investissement et les restes à réaliser (930 593,37€),
- La diminution du besoin d'emprunt de la section d'investissement : -762 673,01 €
- L'ajustement des subventions inscrites de l'agence de l'eau pour 37 600 €.

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	2021
Dépenses réelles inscrites avant BS	8 252 980,00 €
Dépenses réelles nouvelles	- 314 595,00 €
TOTAL	7 938 385,00 €

Une partie de la baisse des dépenses réelles d'investissement est relative à la renégociation menée sur les emprunts sur 2020. Celle-ci conduit à baisser le montant des remboursements d'emprunt (- 50 000 €).

Les 264 595 € de dépenses nouvelles hors restes à réaliser correspondent notamment aux demandes suivantes :

Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » : + 100 000 €

Il s'agit de frais d'études pour des nouvelles missions MOE concernant le renouvellement des réseaux et branchements dans différentes rues d'Evreux (rue Molière, Rugby et Jean de la Fontaine) et de Coudres (rue Grande) pour 53 000€.

Il est également question de 47 000€ de besoin supplémentaire pour la phase 4 de l'étude du schéma directeur de l'eau.

Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » : - 498 595 €

Les travaux pour le renouvellement de réseau et branchement de la rue Joffre sont reportés à 2022 (- 360 000 €). Cette baisse s'explique également par la réduction du programme initial de la rue du Calvaire (-140 000€).

Chapitre 23 « Immobilisations en cours » : + 134 000 €

Il s'agit d'inscrire 134 000 € supplémentaire pour le projet de recherche de nouvelles ressources en eau subventionné par l'agence de l'eau.

Compte tenu des dépenses et recettes nouvelles, la section d'investissement s'équilibre après BS à hauteur de 9 935 724,07 € en dépenses et en recettes.

3. OPERATIONS NOUVELLES : GESTION DE LA DETTE

Les mouvements budgétaires du BS 2021 se traduisent par une diminution de l'inscription au compte 1641 de 762 673,01 € en recettes.

Budget Assainissement

Le budget supplémentaire 2021 se présente de la façon suivante :

SYNTHESE Budget supplémentaire	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2020 reporté		1 388 315,14 €		4 169 908,90 €
Restes à réaliser 2020	2 083 962,59 €	177 409,10 €		
Propositions nouvelles 2020	- 24 521,00 €	974 484,25 €	4 205 283,90 €	35 375,00 €
TOTAL DU BUDGET	2 059 441,59 €	2 540 208,49 €	4 205 283,90 €	4 205 283,90 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

1.1 EXCEDENT REEL 2020

Le compte administratif 2020 de l'assainissement fait apparaître un excédent réel d'exploitation cumulé après affectation de 4 688 149,06 €, et un excédent réel d'investissement cumulé après affectation de 1 388 315,14 € comme le montre le tableau ci-dessous :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2019 reporté		50 459,99 €		4 087 148,27 €
Réalisation 2020		1 337 855,15 €		600 998,98 €
Résultat 2020		1 388 315,14 €		4 688 147,25 €
RESTES A REALISER 2020	2 083 962,59 €	177 409,10 €		
TOTAL	518 238,35 €			4 688 147,25 €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Les restes à réaliser de la section d'investissement approuvés au compte administratif 2020 sont composés des programmes communautaires en cours de réalisation dont la durée d'exécution s'étale sur au moins deux exercices.

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes se décomposent comme suit :

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	2 083 962,59 €	177 409,10 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 465,00 €	177 409,10 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	721 512,50 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 346 985,09 €	

2. OPERATIONS NOUVELLES 2021

2.1. SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles	4 205 283,90 €	35 375,00 €
Résultat reporté (002)		4 169 908,90 €
TOTAL	4 205 283,90 €	4 205 283,90 €

a – Recettes d'exploitation

	2021
Recettes réelles inscrites avant BS	10 738 459,00 €
Recettes réelles nouvelles	35 375,00 €
TOTAL RECETTES EXPLOITATION (hors résultat reporté)	10 773 834,00 €

Les ajustements sur les recettes réelles de fonctionnement concernent pour l'essentiel le Chapitre 70 « Produits des services » : + 21 965 €. Cette hausse correspond à des régularisations de réémission de titres sans incidence sur l'équilibre du budget (dépenses et recettes identiques).

A l'ensemble de cette proposition nouvelle, s'ajoute la reprise de l'excédent antérieur de fonctionnement pour 4 169 908,90 €.

b – Dépenses d'exploitation

	2021
Dépenses réelles inscrites avant BS	7 064 992,00 €
Dépenses réelles nouvelles	468 108,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES D' EXPLOITATION	7 533 100,00 €
Evolution par rapport au BP	6,63%

Les ajustements concernent pour l'essentiel :

Chapitre 011 « Charges à caractère général » : + 383 750 €

Cette hausse correspond notamment à la somme des éléments suivants :

- 141 230 € pour une étude sur le mode de gestion et une étude financière
- 74 000 € pour une réparation des grappins et du surpresseur du CTEU
- 43 500 € de sous traitance pour la gestion des boues pâteuses rendue nécessaire par une panne de grappin
- 16 000 € de remboursement de frais au budget de l'eau concernant le montant de l'avenant EDN pour la facturation.
- 72 000 € de location d'engins de chantier rendue nécessaire par une panne du grappin

Chapitre 66 « Charges financières » : - 17 000 €

Cette baisse correspond au montant de charge d'intérêt à diminuer du fait de la renégociation d'emprunt menée avec la société générale.

Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » : + 101 358 €

Il s'agit d'une annulation de titre sans incidence sur l'équilibre afin de régulariser la TVA (dépense et recettes du même montant inscrite) pour 26 358 € ainsi qu'une provision d'annulation de titre pour 75 000 €.

A l'ensemble de ces propositions nouvelles s'ajoute un virement supplémentaire de la section d'exploitation vers la section d'investissement pour 3 737 175,95 € soit un virement total (BP + BS) de 3 930 642,90 €. Ainsi, la section d'exploitation s'équilibre à 15 603 742,90€ en dépenses et en recettes.

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce BS sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	2 083 962,59 €	177 409,10 €
Résultats antérieurs reportés		1 388 315,14 €
Opérations nouvelles	- 24 521,00 €	974 484,25 €
TOTAL	2 059 441,59 €	2 540 208,49 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	Crédits ouverts avant BS	BS 2021
Recettes d'équipement	6 109 299,00 €	- 3 280 930,00 €
Recettes financières	683 334,00 €	518 238,35 €
Opérations pour compte de tiers	500 000,00 €	- €
Recettes d'ordre	4 333 467,00 €	3 737 175,90 €
Total recettes d'investissement hors reste à réaliser	11 626 100,00 €	974 484,25 €

Les ajustements correspondent à :

- L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2020 en réserves afin de financer le déficit d'investissement et les restes à réaliser,
- L'annulation de l'emprunt d'équilibre inscrit au BP.

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	BS 2021
Dépenses Réelles inscrites au BP	10 966 100,00
Dépenses nouvelles (Réelles)	- 37 931,00
TOTAL	10 928 169,00

La baisse des dépenses réelles d'investissement est essentiellement relative à la renégociation menée avec la Société générale. Celle-ci conduit à une réduction du montant des remboursements d'emprunt (- 50 000 €).

La section d'investissement après BS est en suréquilibre. Les dépenses sont de 13 685 541,59 € et les recettes de 14 166 308,49 €.

3. OPERATIONS NOUVELLES : GESTION DE LA DETTE

Les mouvements budgétaires du BS 2021 se traduisent par une annulation de l'emprunt d'équilibre inscrit au compte 1641 : - 3 280 930 € en recette.

Budget Assainissement non collectif

Ce budget supplémentaire 2021 se présente de la façon suivante :

SYNTHESE Budget supplémentaire	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2020 reporté	147 998,36 €			137 531,52 €
Restes à réaliser 2020	35 706,21 €	404 227,61 €		
Propositions nouvelles 2021	1 700,00 €	127 731,52 €	137 531,52 €	- €
TOTAL DU BUDGET	185 404,57 €	531 959,13 €	137 531,52 €	137 531,52 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

1.1 EXCEDENT REEL 2020

Le compte administratif 2020 fait apparaître un excédent d'exploitation réel cumulé après affectation de 137 531,52 €, et un déficit d'investissement réel cumulé après affectation de 147 998,36 € comme le montre le tableau ci-dessous :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2019 reporté	167 422,16 €		20 227,91 €	- €
Réalisation 2020		19 423,80 €		157 759,43 €
Résultat 2020	147 998,36 €			137 531,52 €
RESTES A REALISER 2020	35 706,21 €	404 227,61 €		
TOTAL		220 523,04 €		137 531,52 €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Les restes à réaliser de la section d'investissement approuvés au compte administratif 2020 sont composés des programmes communautaires en cours de réalisation dont la durée d'exécution s'étale sur au moins deux exercices.

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes se décomposent comme suit :

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	35 706,21 €	404 227,61 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	378,00 €	
4581	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - DEPENSES A SUBDIVISER PAR MANDAT)	35 328,21 €	
4582	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - RECETTES A SUBDIVISER PAR MANDAT)		404 227,61 €

2. OPERATIONS NOUVELLES 2021

2.1. SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles	137 531,52	-
Résultat reporté (002)		137 531,52
TOTAL	137 531,52	137 531,52

a – Recettes d'exploitation

	2021
Recettes réelles inscrites avant BS	397 010,00 €
Recettes réelles nouvelles	- €
TOTAL RECETTES EXPLOITATION (hors résultat reporté)	397 010,00 €

Pas de réajustement des recettes de fonctionnement.

L'excédent 2020 de fonctionnement est repris au BS pour un montant de 137 531,52 €.

b – Dépenses d'exploitation

	2021
Dépenses réelles inscrites avant BS	370 186,00 €
Dépenses réelles nouvelles	9 800,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	379 986,00 €
Evolution	3%

L'augmentation est essentiellement due à une formation obligatoire pour les techniciens qui n'avait pas été prévue au Budget Primitif pour 4 000€ ainsi qu'une provision pour annulation de titre de 5 000€.

A l'ensemble de ces propositions nouvelles s'ajoute un virement supplémentaire de la section d'exploitation vers la section d'investissement pour 127 731,52 € soit un virement total (BP + BS) de 149 555,52 €. Ainsi, la section d'exploitation s'équilibre à 534 541,52 € en dépenses et en recettes.

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce BS sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	35 706,21 €	404 227,61
Résultats antérieurs reportés	147 998,36 €	0,00 €
Opérations nouvelles	1 700,00 €	127 731,52 €
TOTAL	185 404,57 €	531 959,13 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	Crédits avant BS	BS 2021
Recettes d'équipement	- €	- €
Recettes financières	- €	- €
Opérations pour compte de tiers	170 500,00 €	- €
Recettes d'ordre	26 824,00 €	127 731,52 €
Total recettes d'investissement hors restes à réaliser	197 324,00 €	127 731,52 €

L'ajustement correspond au montant du virement pour 127 731,52 €.

A ces recettes réelles d'investissement supplémentaires inscrites au BS s'ajoutent les restes à réaliser qui s'élèvent à 404 227,61 €.

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	2021
Dépenses Réelles inscrites avant BS	30 300,00 €
Dépenses nouvelles (Réelles)	1 700,00 €
TOTAL hors restes à réaliser	32 000,00 €

L'ajustement de 1 700€ correspond à l'achat de mobilier pour l'aménagement du bureau SPANC et d'un vestiaire.

Les dépenses d'investissement sont composées de :

- La reprise du déficit d'investissement de 2019 : 147 998,36 €
- Des restes à réaliser : 35 706,21 €

La section d'investissement après BS est en suréquilibre. Les dépenses sont de 215 704,57 € et les recettes de 729 283,13 €.

Budget Mobilités

Ce budget supplémentaire 2021 se présente de la façon suivante :

SYNTHESE Budget supplémentaire	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2020 reporté		1 798 295,99 €		1 477 578,12 €
Restes à réaliser 2020	1 340 088,09 €	- €		
Propositions nouvelles 2020	977 927,00 €	519 719,10 €	1 053 442,12 €	- 424 136,00 €
TOTAL DU BUDGET	2 318 015,09 €	2 318 015,09 €	1 053 442,12 €	1 053 442,12 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

1.1 EXCEDENT REEL 2020

Le compte administratif 2020 fait apparaître un excédent réel d'exploitation cumulé après affectation de 1 477 578,12 €, et un excédent réel d'investissement cumulé après affectation de 1 798 295,99 € comme le montre le tableau ci-dessous :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2019 reporté		1 870 074,76 €		1 763 503,89 €
Réalisation 2020	71 778,77 €		285 925,77 €	
Résultat 2020		1 798 295,99 €		1 477 578,12 €
RESTES A REALISER	1 340 088,09 €	- €		
TOTAL		458 207,90 €		1 477 578,12 €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Les restes à réaliser de la section d'investissement approuvés au compte administratif 2020 sont composés des programmes communautaires en cours de réalisation dont la durée d'exécution s'étale sur au moins deux exercices.

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes se décomposent comme suit :

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	1 340 088,09 €	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	167 537,29 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 156 626,80 €	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 924,00 €	

2. OPERATIONS NOUVELLES 2021

2.1. SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles	1 053 442,12 €	- 424 136,00 €
Résultat reporté (002)		1 477 578,12 €
TOTAL	1 053 442,12 €	1 053 442,12 €

a – Recettes d'exploitation

	2021
Recettes réelles inscrites avant BS	16 928 157,00 €
Recettes réelles nouvelles	- 424 136,00 €
TOTAL RECETTES REELLES EXPLOITATION (hors résultat)	16 504 021,00 €

La subvention d'équilibre versée par le budget principal est nulle avec la reprise du résultat de fonctionnement de 2020.

b – Dépenses d'exploitation

	2021
Dépenses réelles inscrites avant BS	15 152 001,00 €
Dépenses réelles nouvelles	647 468,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	15 799 469,00 €
Evolution	4,27%

Les ajustements correspondent aux inscriptions suivantes :

Chapitre 011 « Charges à caractère général » : + 164 289 €

Cette hausse correspond notamment à la somme des éléments suivants :

- 126 161 € concerne une indexation de révision de prix et l'ajustement de la CFE 2020 VELOO
- 27 832 € sont liés à la refacturation de frais TU
- 10 296 € sont liés aux frais d'avocat pour le transfert Région-EPN

Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » : + 199 659 €

- une subvention de 157 773 € aux particuliers pour l'acquisition de vélos
- une cotisation ATOUMOD 41 886 €

Chapitre 66 « Charges financières » : - 45 000 €

Cette baisse correspond au montant de charge d'intérêt à diminuer du fait de la renégociation d'emprunt menée avec la société générale.

Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » : + 328 520 €

Il s'agit d'une annulation de titre correspondant au remboursement à TU de trop perçu sur les ventes sur 2020. En effet avec la crise sanitaire, la baisse de la fréquentation concernant les transports en commun a été plus importante que les prévisions.

Ainsi la section de fonctionnement s'équilibre à 18 285 443,12 € (BP+BS) en dépenses et en recettes (dont 405 974,12€ de virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement).

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce BS sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	1 340 088,09 €	- €
Résultats antérieurs reportés		1 798 295,99 €
Opérations nouvelles	977 927,00 €	519 719,10 €
TOTAL	2 318 015,09 €	2 318 015,09 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	Crédits avant BS	BS 2021
Recettes d'équipement	2 210 374,00 €	113 744,98 €
Recettes financières	100 050,00 €	- €
Opérations pour compte de tiers	- €	- €
Recettes d'ordre	2 080 000,00 €	405 974,12 €
Total recettes d'investissement hors reste à réaliser	4 390 424,00 €	519 719,10 €

Les ajustements des recettes réelles correspondent à l'augmentation de l'emprunt d'équilibre inscrit au BP de 113 744,98 €,

A ces recettes réelles d'investissement, s'ajoute l'affectation du résultat de 2020 de 1 798 295,99 €.

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	2021
Dépenses Réelles inscrites avant BS	4 086 580,00 €
Dépenses nouvelles (Réelles)	977 927,00 €
TOTAL	5 064 507,00 €

La variation des dépenses d'investissement est due essentiellement :

- à l'acquisition de bus,
- à la renégociation menée sur l'ensemble des emprunts EPN sur 2020 qui conduit à baisser le montant des remboursements d'emprunt (- 90 000 €).

3. OPERATIONS NOUVELLES : GESTION DE LA DETTE

Les mouvements budgétaires du BS 2021 se traduisent par une augmentation de l'inscription au compte 1641 de 113 744,98 € en recettes.

Budget Bio-pépinière

Ce budget supplémentaire 2021 se présente de la façon suivante :

SYNTHESE Budget supplémentaire	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2020 reporté		488 862,87 €	4 023,93 €	
Restes à réaliser 2020	916,93 €			
Propositions nouvelles 2021	- €	- 107 669,07 €	1 526,07 €	5 550,00 €
TOTAL DU BUDGET	916,93 €	381 193,80 €	5 550,00 €	5 550,00 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

1.1 EXCEDENT REEL 2020

Le compte administratif 2020 fait apparaître un déficit de fonctionnement cumulé après affectation de 4 023,93 €, un excédent d'investissement après affectation de 488 862,87 € comme le montre le tableau ci-dessous :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2019 reporté		565 680,78 €	17 802,07 €	
Réalisation 2020	76 817,91 €			13 778,14 €
Résultat 2020		488 862,87 €	4 023,93 €	
RESTES A REALISER 2020	916,93 €			
TOTAL		487 945,94 €	4 023,93 €	- €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Restes à réaliser non significatifs en dépenses et absence de restes à réaliser en recettes pour le budget bio pépinière.

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	916,93 €	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	916,93 €	

2. OPERATIONS NOUVELLES 2021

2.1. SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles	1 526,07 €	5 550,00 €
Résultat reporté (002)	4 023,93 €	
TOTAL	5 550,00 €	5 550,00 €

a – Recettes d'exploitation

	2021
Recettes réelles inscrites avant BS	352 772,00 €
Recettes réelles nouvelles	5 550,00 €
TOTAL RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (hors résultat reporté)	358 322,00 €

Les réajustements de recettes concernent les chapitres suivants :

Chapitre 74 « Dotations, subventions et participations » : + 5 000 €

Cette recette correspond à l'augmentation de la subvention d'équilibre.

Chapitre 76 « Produits financiers » : + 550 €

Cette hausse correspond à des régularisations d'écritures d'intérêts annuels sur des SWAP d'emprunt qui doivent être inscrits en dépenses et en recettes. Précédemment, le seul reste à charge pour EPN était prévu au budget.

b – Dépenses d'exploitation

	2021
Dépenses réelles inscrites avant BS	204 000,00 €
Dépenses réelles nouvelles	- 132,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	203 868,00 €
Evolution	0%

Baisse non significative des dépenses réelles de fonctionnement. Il s'agit des charges financières, cela correspond à des régularisations d'écritures d'intérêts annuels sur des SWAP d'emprunt qui doivent être inscrits en dépenses et en recettes. Précédemment, le seul reste à charge pour EPN était prévu au budget.

La section d'exploitation après BS s'équilibre à 448 650,00 € en dépenses et en recettes.

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce BS sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	916,93 €	- €
Résultats antérieurs reportés		488 862,87 €
Opérations nouvelles	- €	107 669,07 €
TOTAL	916,93 €	596 531,94 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	Crédits avant BS	BS 2021
Recettes d'équipement	109 328,00 €	- 109 328,00 €
Recettes financières	- €	- €
Opérations pour compte de tiers	- €	- €
Recettes d'ordre	239 100,00 €	1 658,07 €
Total recettes d'investissement hors reste à réaliser	348 428,00 €	- 107 669,93 €

La réduction des recettes réelles d'investissement est liée à l'annulation de l'emprunt d'équilibre prévu du BP pour 109 328 €.

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	2021
Dépenses Réelles inscrites avant BS	258 100,00 €
Dépenses nouvelles (Réelles)	- €
TOTAL	258 100,00 €

Aucune dépense réelle d'investissement supplémentaire dans le cadre du BS.

La section d'investissement après BS est en suréquilibre. Les dépenses sont de 349 344,93 € et les recettes de 729 620,94 €.

3. OPERATIONS NOUVELLES : GESTION DE LA DETTE

Les mouvements budgétaires du BS 2021 ont pour incidence d'annuler l'emprunt d'équilibre prévu au Budget Primitif 2021.

Budget ZA Croix Prunelle

Ce budget supplémentaire 2021 se présente de la façon suivante :

SYNTHESE Budget supplémentaire	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2020 reporté		550 753,95 €		117 479,95 €
Restes à réaliser 2020	- €	- €		
Propositions nouvelles 2021	10 000,00 €	101 636,95 €	104 218,95 €	- 13 261,00 €
TOTAL DU BUDGET	10 000,00 €	652 390,90 €	104 218,95 €	104 218,95 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

1.1 EXCEDENT REEL 2020

Le compte administratif 2020 fait apparaître un excédent d'exploitation réel cumulé après affectation de 117 479,95 € et un excédent d'investissement réel cumulé après affectation de 550 753,38 € comme le montre le tableau ci-dessous :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2019 reporté		715 959,75 €	1 632,96 €	
Réalisation 2020	165 206,37 €			119 112,91 €
Résultat 2020		550 753,38 €		117 479,95 €
RESTES A REALISER 2020	- €			
TOTAL		550 753,38 €		117 479,95 €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Il n'y a pas de reste à réaliser en 2020 sur le budget ZA Croix Prunelle.

2. OPERATIONS NOUVELLES 2021

2.1. SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles	104 218,95 €	- 13 261,00 €
Résultat reporté (002)		117 479,95 €
TOTAL	104 218,95 €	104 218,95 €

a – Recettes d'exploitation

	2021
Recettes réelles inscrites avant BS	69 381,00 €
Recettes réelles nouvelles	- 13 261,00 €
TOTAL RECETTES EXPLOITATION (hors résultat reporté)	56 120,00 €

La subvention d'équilibre versée par le budget principal est nulle avec la reprise du résultat de fonctionnement de 2020.

b – Dépenses d'exploitation

	2021
Dépenses réelles inscrites avant BS	13 960,00 €
Dépenses réelles nouvelles	3,00 €
TOTAL DEPENSE REELLES D' EXPLOITATION	13 963,00 €
Evolution	0%

Absence de dépenses réelles nouvelles significatives au budget supplémentaire.

Lors d'une cession d'un immeuble, il convient de passer des écritures d'ordre afin de pouvoir constater la plus ou moins-value et de sortir le bien de l'actif. Il est donc inscrit au BS 4 009 € en 042 DF et en 040 en RI.

Après BS, la section d'exploitation s'équilibre à 211 270,95 € en dépenses et en recettes.

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce budget supplémentaire sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	- €	- €
Résultats antérieurs reportés	- €	550 753,38 €
Opérations nouvelles	10 000,00 €	101 636,95 €
TOTAL	10 000,00 €	652 390,33 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	Crédits ouverts avant BS	BS 2021
Recettes d'équipement	2 579,00 €	- 2 579,00 €
Recettes financières	- €	- €
Opérations pour compte de tiers	- €	- €
Recettes d'ordre	93 092,00 €	104 215,95 €
Total recettes d'investissement hors reste à réaliser	95 671,00 €	101 636,95 €

La réduction des recettes réelles d'investissement est liée à l'annulation de l'emprunt d'équilibre prévu du BP pour 2 579 €.

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	2021
Dépenses Réelles inscrites avant BS	58 000,00 €
Dépenses nouvelles (Réelles)	10 000,00 €
TOTAL	68 000,00 €

L'ajustement des dépenses réelles d'investissement au BS hors restes à réaliser correspond à des travaux de bornage de terrain avec la clôture dans le cadre d'une régularisation foncière pour la vente du terrain pour 10 000 €.

La section d'investissement après BS est en suréquilibre. Les dépenses sont de 105 671,00 € et les recettes de 748 061,33 €.

3. OPERATIONS NOUVELLES : GESTION DE LA DETTE

Absence d'emprunt d'équilibre inscrit au compte 1641.

Budgets annexes de zone

Ces budgets supplémentaires 2021 se présentent de la façon suivante :

Montants en Euros		BP	REPORTS	BS	CREDITS OUVERTS
ZONES D'ACTIVITES ET D'HABITAT					
Dépenses	ZAC DU LONG BUISSON 1				
	Investissement	166 303,00	3 748 502,30	-48 894,00	3 865 911,30
	Fonctionnement	89 603,00	4 106,00	64 046,23	157 755,23
	Total Budget	255 906,00	3 752 608,30	15 152,23	4 023 666,53
Recettes	Investissement	166 303,00	0,00	3 699 608,30	3 865 911,30
	Fonctionnement	89 603,00	58 046,23	10 106,00	157 755,23
	Total Budget	255 906,00	58 046,23	3 709 714,30	4 023 666,53
Dépenses	ZAC DU LONG BUISSON - 2				
	Investissement	717 503,00	2 318 562,34	-173 000,00	2 863 065,34
	Fonctionnement	868 503,00	0,00	-58 744,44	809 758,56
	Total Budget	1 586 006,00	2 318 562,34	-231 744,44	3 672 823,90
Recettes	Investissement	717 503,00	0,00	2 145 562,34	2 863 065,34
	Fonctionnement	868 503,00	91 755,56	-150 500,00	809 758,56
	Total Budget	1 586 006,00	91 755,56	1 995 062,34	3 672 823,90
Dépenses	ZAC LA FOSSE AU BUIS				
	Investissement	223,00	129 293,63	0,00	129 516,63
	Fonctionnement	593,00	0,00	66 649,94	67 242,94
	Total Budget	816,00	129 293,63	66 649,94	196 759,57
Recettes	Investissement	370,00	0,00	129 146,63	129 516,63
	Fonctionnement	593,00	66 649,94	0,00	67 242,94
	Total Budget	963,00	66 649,94	129 146,63	196 759,57
Dépenses	ZA LES SURETTES				
	Investissement	354 003,00	1 874 346,35	357 762,33	2 586 111,68
	Fonctionnement	380 852,00	121 048,33	302 594,15	804 494,48
	Total Budget	734 855,00	1 995 394,68	660 356,48	3 390 606,16
Recettes	Investissement	354 003,00	0,00	2 232 108,68	2 586 111,68
	Fonctionnement	380 852,00	65 880,15	357 762,33	804 494,48
	Total Budget	734 855,00	65 880,15	2 589 871,01	3 390 606,16
Dépenses	ZAC LONG BUISSON 3				
	Investissement	376 503,00	5 782 787,67	701 283,61	6 860 574,28
	Fonctionnement	376 503,00	63 283,61	642 770,70	1 082 557,31
	Total Budget	753 006,00	5 846 071,28	1 344 054,31	7 943 131,59
Recettes	Investissement	376 503,00	0,00	6 484 071,28	6 860 574,28
	Fonctionnement	376 503,00	4 770,70	701 283,61	1 082 557,31
	Total Budget	753 006,00	4 770,70	7 185 354,89	7 943 131,59
Dépenses	ZA MISEREY				
	Investissement	2 003,00	939 376,29	5 000,00	946 379,29
	Fonctionnement	45 003,00	0,00	46 936,26	91 939,26
	Total Budget	47 006,00	939 376,29	51 936,26	1 038 318,55
Recettes	Investissement	43 000,00	0,00	903 379,29	946 379,29
	Fonctionnement	45 003,00	41 936,26	5 000,00	91 939,26
	Total Budget	88 003,00	41 936,26	908 379,29	1 038 318,55
Dépenses	ZAC VALLON FLEURI				
	Investissement	288 603,00	3 149 009,78	28 814,91	3 466 427,69
	Fonctionnement	98 203,00	23 814,91	197 875,59	319 893,50
	Total Budget	386 806,00	3 172 824,69	226 690,50	3 786 321,19
Recettes	Investissement	288 603,00	0,00	3 177 824,69	3 466 427,69
	Fonctionnement	98 203,00	190 775,59	30 914,91	319 893,50
	Total Budget	386 806,00	190 775,59	3 208 739,60	3 786 321,19
Dépenses	ZAC DU VALLOT				
	Investissement	753,00	516 492,70	0,00	517 245,70
	Fonctionnement	1 773,00	0,00	1 142,99	2 915,99
	Total Budget	2 526,00	516 492,70	1 142,99	520 161,69
Recettes	Investissement	1 020,00	0,00	516 225,70	517 245,70
	Fonctionnement	1 773,00	1 142,99	0,00	2 915,99
	Total Budget	2 793,00	1 142,99	516 225,70	520 161,69

Montants en Euros		BP	REPORTS	BS	CREDITS OUVERTS
Dépenses	ZA MARCILLY				
	Investissement	2 403,00	524 804,79	0,00	527 207,79
	Fonctionnement	61 203,00	0,00	350 066,77	411 269,77
	Total Budget	63 606,00	524 804,79	350 066,77	938 477,56
Recettes	Investissement	58 800,00	0,00	468 407,79	527 207,79
	Fonctionnement	61 203,00	350 066,77	0,00	411 269,77
	Total Budget	120 003,00	350 066,77	468 407,79	938 477,56
Dépenses	ZA DE DROISY				
	Investissement	253,00	305 279,24	138,14	305 670,38
	Fonctionnement	671,00	138,14	90 959,79	91 768,93
	Total Budget	924,00	305 417,38	91 097,93	397 439,31
Recettes	Investissement	418,00	0,00	305 252,38	305 670,38
	Fonctionnement	671,00	90 959,79	138,14	91 768,93
	Total Budget	1 089,00	90 959,79	305 390,52	397 439,31
Dépenses	ZA GAUVILLE PARVILLE				
	Investissement	1 703,00	18 246,63	0,00	19 949,63
	Fonctionnement	2 743,00	0,00	485,80	3 228,80
	Total Budget	4 446,00	18 246,63	485,80	23 178,43
Recettes	Investissement	1 703,00	0,00	18 246,63	19 949,63
	Fonctionnement	2 743,00	485,80	0,00	3 228,80
	Total Budget	4 446,00	485,80	18 246,63	23 178,43
TOTAL GENERAL DEPENSES ZONES		3 835 903,00	19 519 092,71	2 575 888,77	25 930 884,48
TOTAL GENERAL RECETTES ZONES		3 933 876,00	962 469,78	21 034 538,70	25 930 884,48

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L2312-1 et L5211-36 ;
Vu le budget primitif 2021 ;
Vu le compte administratif 2020 ;
Vu la présentation de M. Bruno GROIZELEAU, Vice-président ;

Il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Budget Supplémentaire 2021.

ADOPTÉ



Le Président d'Evreux Portes de Normandie

Guy LEFRAND

Avis favorable de la commission Finances (10/06/21)

